



Union des Villes  
et Communes  
de Wallonie asbl

# PLATEFORME DPD : RÉALISATION D'UNE ANALYSE D'IMPACT

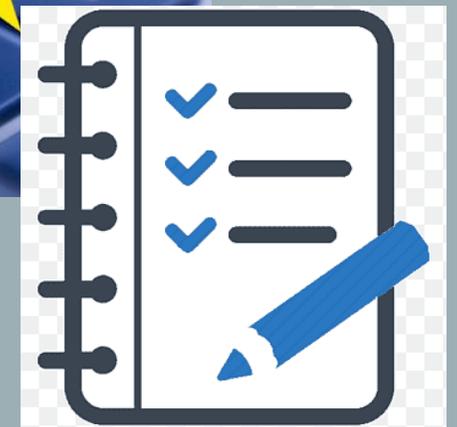
Présentation Ludivine Carels

DPD adjointe pour la Ville de Charleroi

Novembre 2021

## Nous allons aborder

- ✓ Qu'est ce qu'une DPIA ?
- ✓ Cas où il faut réaliser une DPIA ?
- ✓ Exemption de réaliser une DPIA
- ✓ Quels sont les intervenants lors de la réalisation d'une DPIA ?
- ✓ Etapes à suivre pour la réalisation de la DPIA
- ✓ Présentation rapide du logiciel PIA de la CNIL



# Qu'est ce qu'une Analyse d'impact/DPIA ?

- DPIA = Data Protection Impact Assessment → Analyse d'impact en français
- Outil de responsabilisation des Responsables de traitements
- But ? Démontrer la conformité des traitements de données



## Cadre légal :

- Art 35 et 36 du RGPD
- Considérant 90 et 91 des lignes directrices du G29











# Quels sont les intervenants lors de la réalisation de ma DPIA ?



Le responsable du traitement : mener la DPIA.

Si un DPD a été désigné : le responsable devra demander **conseil pour vérifier la bonne exécution** de la DPIA.



Si sous-traitant → aider à la réalisation du DPIA.



Prendre en considération les opinions des personnes chargées du système d'information et des équipes attachées à la mise en œuvre du traitement.

+ demander avis des personnes concernées

# Étapes à suivre pour la réalisation de la DPIA

## Examiner la nécessité de réaliser un DPIA

- examinant si DPIA obligatoire
- Réalisant une métrique d'impact

→ Prévenir le DPD dès le début de l'étape afin de s'assurer qu'il dispense ses conseils (art.39, c, RGPD)

		IMPACT →				
		Négligeable	Mineur	Modéré	Important	Sévère
P r o b a b i l e	Très probable	Moyen faible	Moyen	Moyen élevé	Élevé	Élevé
	Vraisemblable	Faible	Moyen faible	Moyen	Moyen élevé	Élevé
	Possible	Faible	Moyen faible	Moyen	Moyen élevé	Moyen élevé
	Peu vraisemblable	Faible	Moyen faible	Moyen faible	Moyen	Moyen élevé
	Très invraisemblable	Faible	Faible	Moyen faible	Moyen	Moyen

# 2

Réunion(s) avec : chef de projet, sous-traitant, le RSSI, direction afin de documenter et de se poser les bonnes questions. (Quoi, Comment, Combien de temps, Sécurisation, Transferts, Matériels, Risques...)



3

Assister le chef de projet, le responsable de traitement dans l'élaboration de la DPIA en dispensant les conseils du DPD.



4

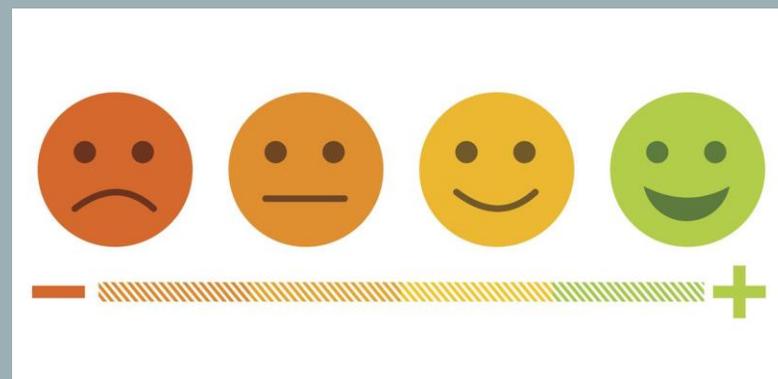
Passer en revue la DPIA avec le responsable de traitements.

But ? Passer en revue les risques et mesures techniques et organisationnelles envisagées pour les diminuer au maximum.



5

Remettre avis/recommandation sur le traitement envisagé en fonction des résultats obtenus lorsque l'équipe a terminé la DPIA



# Présentation logiciel PIA- CNIL

Par écran partagé car les captures d'écran ne fonctionnent pas.

Version 3.0.0 du logiciel



Base de connaissances → explication notions

Logiciel intuitif  
Gratuit  
Fiable – GDPR compliance



Merci de votre attention !

Avez-vous des questions ?